

Une fondation pour doper l'innovation

>> L'Etat de Fribourg annonce la création de la Fondation Seed Capital Fribourg, dotée d'un capital de 2 millions de Francs. Cette initiative a été prise dans le cadre du plan cantonal de soutien en vue de contrer les effets de la crise dans le canton de Fribourg. Cette Fondation a pour objectif le renforcement de l'économie par le soutien à des projets novateurs.

Cette Fondation, sans but lucratif, a pour objectif de favoriser l'innovation dans l'économie fribourgeoise en contribuant au financement et au développement d'entreprises dans les domaines scientifique, technologique et à haute valeur ajoutée, présentant un intérêt économique évident pour le canton de Fribourg. Ce type de financement est appelé communément «Seed capital» (capital d'amorçage) et couvre les besoins financiers d'un produit ou d'un service dans la phase de recherche appliquée qui précède l'industrialisation.
www.seedcapital-fr.ch

Renforcer l'économie du canton par les innovations

L'initiative s'adresse aux projets orientés vers les domaines scientifiques, technologiques ou à forte valeur ajoutée, conformément au décret du Grand Conseil. Il s'agit ainsi de susciter et d'encourager des vocations entrepreneuriales, notamment au sein de l'Uni-

versité, des Instituts de recherche et des Hautes écoles. Les projets retenus devront obligatoirement répondre à un besoin du marché et démontrer un potentiel commercial. Le financement du projet sera en principe réalisé par tranches successives en fonction de l'avancement du projet, selon une planification clairement définie par un contrat établi entre la Fondation et le porteur de projet. Le financement se fera en général sous forme de prêts sans intérêt d'un montant maximal de 200'000.- Francs. Seuls les projets dont l'activité principale sera établie dans le canton de Fribourg pourront prétendre à un financement.

Viabilité commerciale ainsi que technique comme facteur clé

Les fonds mis à disposition devront obligatoirement servir à la confirmation de la viabilité technique et commerciale de l'idée à la base du projet. Par exemple, le financement permettra au porteur de projet de mieux définir les besoins du

marché en rencontrant des entreprises-clientes potentielles, de définir les spécifications du produit et de réaliser un premier prototype qui servira à la démonstration effective que l'idée dispose d'un réel potentiel commercial.

Il faut rappeler qu'à ce stade, les porteurs de projet ne disposeront pas encore d'un produit industrialisé et commercialisable. Il leur faudra franchir encore de nombreuses étapes de développement pour passer du prototype à une première série. Ainsi, les meilleurs projets, ceux qui auront pu véritablement démontrer leur potentiel commercial durant la phase de Seed Capital, disposeront des arguments nécessaires pour attirer des capitaux privés leur permettant de poursuivre leur développement.

Avec un partenariat public – privé

Par la création de la Fondation Seed Capital Fribourg, le canton de Fribourg suit une logique de financement – nécessaire et inexistante à ce jour –

correspondant aux différents stades de développement de nouveaux projets novateurs: les fonds publics financent les activités de recherche des universités et Hautes Ecoles, la Fondation Seed Capital Fribourg poursuit le financement pour démontrer la viabilité technologique et de marché, puis Capital Risque Fribourg SA peut prendre le relais pour des projets à fort potentiel commercial.

Résultant de travaux lancés et pilotés par la Promotion économique du canton de Fribourg, la Fondation constituée a mis en place une structure de gestion légère, sans employé. Elle dispose d'un Conseil de Fondation prenant les décisions sur la base d'un travail préparatoire réalisé par un Secrétariat exécutif. Ce dernier a été attribué à la société Inno-bridge www.innobridge.com qui travaille sur la base d'un mandat. <<

Source

Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg.

ZOOM

Les entités de promotion de Fribourg

En complément à la création de cette nouvelle fondation www.seedcapital-fr.ch il est bon de rappeler que Fribourg dispose déjà de plusieurs organismes d'aide à la promotion économique ou d'aide à l'éclosion et l'innovation industrielle.

La Coopérative fribourgeoise de cautionnement des PME s'est muée récemment en association:

CRC-PME Fribourg, 1700 Fribourg

Tél. 026 425 46 12, fr@crpme.ch, www.crcpme.ch

Fri Up – Support pour PME et start-up

Route de la Fonderie 2, 1705 Fribourg

Tél 026 425 45 00, office@friup.ch, www.friup.ch

platinn – plateforme innovation

Rue de Romont 33, 1701 Fribourg

Tél. 026 347 48 48, info@platinn.ch, www.platinn.ch

Le **Pôle scientifique et technologique** du canton de Fribourg (PST-FR) a pour objectif d'activer les collaborations entre le secteur public et le secteur privé pour favoriser la croissance et la création de postes à haute

valeur ajoutée. Pour atteindre ces objectifs, il soutient des projets de recherche appliquée de type préconcurrentiel et le transfert technologique vers les entreprises du canton en s'appuyant sur l'activité de quatre clusters thématiques soit :

- Réseau plasturgie, www.reseau-plasturgie.ch
- Cluster Information Systems & IT Security, www.infosystems-security.ch/
- Réseau énergie & bâtiment, www.energie-batiment.ch
- Réseau nanotechnologies, www.nano-net.ch

Pôle scientifique et technologique du canton de Fribourg

Jacques P. Bersier

c/o EIA-FR

Bd de Pérolles 80

Case postale 32, 1705 Fribourg

Tél. 026 429 66 52, Fax 026 426 66 00

info@pst-fr.ch, www.pst-fr.ch

Promotion économique du canton de Fribourg

Avenue de Beauregard 1, 1700 Fribourg

Tél. 026 425 87 00, Fax 026 425 87 01

promfr@fr.ch, www.promfr.ch